

Initiative Thau fête ses 20 ans

Fondée en 1998 pour stimuler la création d'entreprise sur le bassin de Thau, la plateforme d'initiative locale, Initiative Thau, fête ses 20 printemps.

L'occasion pour cette association loi 1901 hébergée et soutenue par l'agglomération, de rendre hommage au travail de ses 110 membres bénévoles, chefs d'entreprise, experts-comptables, banques, avocats, assureurs, notaires... et à ses partenaires financeurs locaux. Dans notre dernier numéro, nous présentions les missions et le mode de fonctionnement de cette association au service des créateurs d'entreprise et du développement économique du territoire. Aujourd'hui, nous donnons la parole aux socio-professionnels, membres d'Initiative Thau, sans qui l'excellent travail de parrainage auprès des porteurs de projet ne pourrait avoir lieu. La question était de savoir ce qui motivait leur engagement. ■



Guillaume Blaise,
chef d'entreprise
« **Besoin d'être accompagné** »

J'ai obtenu un prêt d'honneur de 15 000 € par l'intermédiaire d'Initiative Thau en 2016, et je suis membre du comité d'agrément depuis 2018. J'ai participé à 4 comités depuis le début de l'année. Cette structure m'a énormément aidé et j'ai trouvé juste normal de renvoyer l'ascenseur pour soutenir d'autres entrepreneurs. Initiative Thau, c'est un réseau qui permet de réaliser un projet professionnel dans de bonnes conditions. On est un peu seul en tant qu'entrepreneur quand on veut démarrer un projet, même en franchise comme dans mon cas. Le financement, c'est important mais la rencontre avec des chefs d'entreprise l'est autant. En outre, j'ai un parrain. Rencontrer les membres de ce réseau, c'est forcément partager de l'expérience. On est sur le même tissu économique local. Quand on est une petite entreprise, on a besoin d'être accompagné.

Marina Moreno,
Banque Populaire du Sud

« **Rester fidèle à nos engagements d'origine** »



Je fais partie du comité d'agrément en tant que représentante de la Banque Populaire du Sud. La BP a justement été créée par et pour des entrepreneurs. C'est une façon de rester fidèle aux engagements d'origine : stimuler l'esprit d'entreprendre pour faire vivre et dynamiser le tissu économique local et accompagner les porteurs de projets. C'est plus que jamais d'actualité. Et nous adhérons parfaitement aux valeurs d'Initiative Thau. Ça fait presque 4 ans que je participe à ces comités d'agrément sur le Bassin de Thau. Notre établissement est complémentaire à cette plateforme. Et en tant que banque, Initiative Thau nous a apporté une meilleure connaissance du secteur économique local et permis de rencontrer les acteurs majeurs de ce territoire.

En 1998, j'ai participé à une réflexion initiée à cette époque par les seules villes de Sète et Frontignan. Il s'agissait d'évaluer l'intérêt de créer une plateforme d'initiative locale au service du développement économique du secteur. Très vite, j'ai largement défendu cette idée. C'est de cette façon qu'Initiative Thau a vu le jour sur le territoire. Pour ma part, c'est un engagement économique et citoyen de conviction. Rassembler les forces vives locales pour permettre à des personnes compétentes en reconversion professionnelle ou en première intention de monter leur propre structure, c'est ça le challenge, hier comme aujourd'hui. Une entreprise ne peut pas fonctionner en vase clos. La plateforme est un moyen de mobiliser les synergies et de profiter d'expériences mutuelles. Aujourd'hui, nous examinons beaucoup de projets innovants. Et comme nous n'avons pas toujours le recul nécessaire pour juger de la pertinence de telle ou telle activité parce qu'elle est nouvelle, nous nous concentrons en priorité sur la personne et nous considérons d'abord son professionnalisme. 20 ans après, je suis fier du résultat. Nous comptons plus d'une centaine de membres, dont la grande majorité a bénéficié de prêts d'honneur. Fêter les 20 ans d'Initiative Thau comme nous allons le faire en septembre, c'est saluer et remercier tous ceux qui sont impliqués dans cette réussite, aussi bien au niveau de leur temps que d'une participation financière.

Roger Varobieff,
chef d'entreprise
et président fondateur
d'Initiative Thau
« **Un engagement de conviction** »



Rolland Cros,
retraité du bâtiment

« Nous travaillons
dans l'humain »



Je suis rentré de Martinique il y a 7 ou 8 ans, après une carrière de chef d'entreprise dans le domaine de la charpente métallique. Mais pas question de cesser toute activité. J'ai voulu accompagner des créateurs, des inventeurs, et les faire bénéficier de mon expérience. Je l'ai fait à titre personnel avant de me rapprocher d'Initiative Thau. J'ai constaté que cette plateforme fonctionnait dans le même esprit de solidarité et de cohésion qui m'avait amené à m'investir. J'en suis devenu adhérent et je participe aux comités d'agrément. J'ai aussi accepté de parrainer depuis mon adhésion une dizaine de nouveaux entrepreneurs. Soutenir le tissu social sur le territoire, c'est essentiel. Quand on finance et qu'on accompagne la réussite d'un petit commerce, c'est non seulement l'économie locale mais aussi le tissu social qu'on renforce. Nous travaillons dans l'humain.



Frédérique Rigaud,
expert-comptable
et trésorière de l'association

« Une action
très concrète »

Il y a plus de 10 ans, Initiative Thau m'a invitée à participer à une assemblée générale et à un comité d'agrément. Depuis, je suis adhérente. Ce qui m'a convaincue, c'est que cette action est très concrète. Non seulement on accompagne les porteurs de projet mais on leur prête sur 5 ans et à taux zéro. Ça permet d'installer de nouvelles entreprises sur le territoire, et pour moi, c'est une façon de m'engager pour l'emploi. Je salue les partenaires financiers qui nous permettent de faire un travail formidable. Aujourd'hui, nous sommes presque autonomes pour les fonds de prêts d'honneur. Ce sont les créateurs d'entreprises qui financent en grande partie les nouveaux projets grâce au remboursement de leur prêt. Initiative Thau est un système qui fonctionne. La relation avec les chefs d'entreprise est bienveillante. Il faut inciter tous les entrepreneurs à aller sur le site d'Initiative France, il y a plus de 200 plateformes sur l'ensemble du pays. Il ne seront plus seuls pour monter leurs projets.



Frédéric Cosseron,
avocat

« J'ai été séduit
par l'esprit
de bénévolat »

Je viens de Paris et je suis venu m'installer à Frontignan pour son art de vivre. J'y ai rencontré à l'époque une élue municipale responsable de l'activité économique locale, qui m'a orienté vers Initiative Thau. Je suis allé à une première réunion, j'ai été séduit par l'esprit de bénévolat, que je pratique également. Initiative Thau, c'est un groupe de personnes investies dans le développement local. On fait bénéficier les porteurs de projet de notre compétence sans être des donneurs de leçon. C'est un acte sympathique. Pour le bien de la future entreprise, les conseils d'agrément passent les dossiers au crible. Grâce à ces regards multiples, et un véritable travail en amont, les projets deviennent pérennes. Ces comités sont portés par plus de 100 bénévoles qui investissent 600 heures de leur temps chaque année au bénéfice des porteurs de projet. J'ajoute que l'ambiance de partage au sein de l'association est très conviviale et cela est très motivant.

L'agglomération soutient la création d'entreprise

Initiative Thau (association Loi 1901 créée en 1998) est une plateforme d'initiative locale qui soutient le créateur ou le repreneur d'entreprise par l'octroi d'un prêt d'honneur sans garantie et sans intérêt, à titre personnel. L'agglomération participe au Fonds d'intervention de l'association, ainsi qu'à son fonctionnement, sur la base de 0,50 € par habitant. Le montant alloué à l'association est réparti à 40 % sur le fonds d'intervention et à 60 % sur le fonctionnement de la structure. Sur l'année 2018,

Initiative Thau a effectué 224 nouveaux contacts dans la filière générale; 66 dossiers ont été instruits par les comités d'agrément; 41 projets ont été financés dans le cadre du prêt d'honneur Initiative représentant 600 000 € avec une levée de fonds 6 à 7 fois supérieure auprès des banques. Au bout de 3 ans le taux de réussite en création est de 86 %, quand la moyenne nationale est de 50 %. Au vu des bons résultats de cette structure, les élus communautaires

ont voté l'attribution d'une subvention de 62 500 € à Initiative Thau, au titre de l'exercice 2018, répartie comme suit : 60 % sur le fonctionnement (soit 37 500 €) et 40 % sur le fonds de prêt (soit 25 000 €); ce dernier s'auto-alimentant par les remboursements des entreprises. Depuis sa création, Initiative Thau, avec plus de 6,7 M€ de prêts accordés, a soutenu 485 créations ou développements d'entreprises, permettant la création ou le maintien de 1 425 emplois.